

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi se perdent pas."

PAR ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, ?
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUÉBEC, LUNDI MATIN, 25 FEVRIER, 1850

BUREAU DE REDACTION
Rue Ste. Famille, No.

Attention.

Nous publions dans notre feuille de ce jour, le Prospectus d'un journal, l'Ordre social, destiné à remplacer l'Ami de la Religion et de la Patrie. Le but des fondateurs du nouveau journal n'est pas spéculation mais de faire le bien en répandant parmi nos compatriotes, les saines doctrines et les connaissances utiles. Ce journal qui donnera dans un seul numéro plus de matière à lire que l'Ami de la Religion et de la Patrie dans trois, est aussi à meilleur marché, puisque abonnement et frais de poste compris, il ne coûtera aux habitants des campagnes, que 10s par an !

Nous appelons l'attention de nos abonnés sur ce prospectus et nous les prions de vouloir faire tout en leur pouvoir pour mettre à exécution ses vues bienfaisantes.
Québec, 20 Février, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi se perdent pas."

QUÉBEC, 25 FÉVRIER, 1850.

L'Ordre Social.—Nous exprimons dans notre numéro de ce jour, le Prospectus de ce nouveau journal, et nous invitons instamment nos agents et autres personnes amis des bons principes, de le répandre et de le faire lire dans leurs paroisses respectives autant que possible. Enfin, nous espérons que chaque abonné de l'Ami de la Religion, se fera un devoir de communiquer cette annonce à ses amis ou voisins, vu que ce journal doit paraître sous peu.

Les journaux reçus hier et ce matin, de l'ouest, ne contiennent rien de bien important.

Une lettre reçue, la semaine dernière, en cette ville, de la part du Capitaine Brennan, de la barque *Rory O'More*, partie de Québec, l'autonne dernier pour la Californie, annonce que le charpentier de ce vaisseau s'est noyé le 29 Décembre, veille du jour qu'il écrivit. C'est le seul accident qu'il a à déplorer, depuis qu'il est parti du Canada.

Une souscription est maintenant ouverte en cette ville, pour faire venir de Londres, une pièce d'argenterie qui sera présentée à l'ex-Maire M. Stuart, comme marque de reconnaissance pour les importants services que ce Monsieur a rendu comme maire.

AUX CORRESPONDANTS.—Nous avons reçus depuis Vendredi dernier plusieurs articles signés : *Trois étoiles*, *Franchise*, *J. M.*, *Haine ! etc.*, etc; que nous ne pouvons insérer. Nos correspondants nous saurons gré plus tard, de cette conduite. Et puis, nous pensons que l'objet dont ils s'occupent, a reçu son châtiement; l'esprit public s'est prononcé.

Nous regrettons d'apprendre du *Mercury* de samedi soir, que le magasin de M. Beaulieu, marchand, à St. François de la Rivière du Sud a été complètement détruit par le feu dans la soirée de Jeudi dernier. On croit que rien n'était assuré.

OUVRAGE SUR LA ROYAUTE PAR LOUIS PHILIPPE.—Les Politiciens attendent avec anxiété un ouvrage de Louis-Philippe sur

la Royauté en quatre volumes; il a pour titre : *Die ans de Royauté*. Il contiendra sans aucun doute des "vues nouvelles" sur plusieurs personnes qui ont figuré dans cette espèce de temps.

Plus de barreau dans la Nouvelle Ecosse.—Il paraît que le procureur général de la Nouvelle-Ecosse a présenté à la législature de cette province un bill pour abolir les privilèges des avocats et ce bill aurait subi sa seconde lecture. D'après les dispositions de ce bill, tout individu sera autorisé à pratiquer comme avocat dans toutes les cours de la province. Une mesure de même nature a été adoptée dans l'état de New-York il y a déjà quelques temps. Le peuple de la Nouvelle-Ecosse et celui de l'état de New-York seront désormais des peuples-avocats.

—Le journal *Alla California*, publié en Californie, ne s'imprime pas sur des feuilles d'or, mais, si l'on en juge par le haut prix qu'il obtient de ses souscripteurs et des personnes qui y insèrent leurs annonces, il doit approcher en valeur le précieux métal. Le cadre en est de peu d'étendue, et cependant la souscription annuelle en est fixée à 12 dollars, ou 7 dollars par semestre. Une annonce dans le journal coûte 4 dollars pour la 1re insertion si elle est au-dessous de 10 lignes et 2 dollars pour chaque insertion subséquente.

Si le propriétaire de cette publication est sûr de la ponctualité de ses abonnés, un tel bonheur lui vaudra certainement de l'or.

Le *Courier* de ce matin, dans un paragraphe sur la Réciprocité, annonce que M. Malcolm Cameron est délégué à Washington pour appuyer de la part des marchands de Toronto la passation de cette mesure. Il ajoute : "Nous nous contenterons de rappeler aux sénateurs du sud et aux hommes du Congrès, que personne en Canada n'a été plus zélé et plus violent que M. Cameron dans ses attaques contre cette institution même." Le *Courier* veut sans doute désigner les Etats-Unis par le mot : "institution;" mais il nous semble que le moment est bien mal choisi, puisqu'il ne devrait y avoir qu'une voix au sujet de la réciprocité, et que personne ne devrait manifester l'intention de nuire à son obtention, en essayant de créer chez les membres du Congrès un sentiment hostile à M. Cameron qui va appuyer la mesure.

EMEUDES—INCEDIE.

C'est avec chagrin que nous voyons par le *Journal des Trois-Rivières* que la paroisse de St. Grégoire, à deux lieues de Trois-Rivières, vient d'être le théâtre d'émeutes et d'incendies à l'occasion de la loi des écoles.

"Il y a quelques semaines, dit le *Journal*, les estimateurs de cette paroisse étaient occupés à y faire l'évaluation des propriétés foncières, lorsque dans l'espace d'une demi-heure il se forma un rassemblement d'environ 300 hommes qui arrêtèrent les estimateurs, leur ôtèrent leurs listes et papiers, les emmenèrent prisonniers jusqu'au village, et les laissèrent ensuite s'en aller chez eux, avec menace néanmoins d'incendier leurs bâtiments, s'ils continuaient à faire l'évaluation des propriétés. Ceci se passait vers la fin du mois dernier, et les officiers de la couronne, sur les dépositions qu'ils avaient en main, crurent

devoir profiter du terme de la cour du banc de la reine qui commençait le 2 du présent mois pour soumettre au grand jury un acte d'accusation contre cinq des chefs de l'émeute; mais à peine cet acte d'accusation leur fut-il soumis qu'il fut rejeté par les grands jurés. L'on n'avait encore réussi qu'à prendre deux des cinq chefs ainsi accusés; cependant le rejet de l'acte d'accusation ayant eu effet d'encourager les émeutiers, les autorités crurent devoir continuer les arrestations des personnes au nombre de trente environ; contre lesquelles ils y avait des dépositions; et le grand constable de cette ville eut ordre de mettre à exécution les warrants déjà émanés."

Le grand constable s'est rendu sur les lieux avec ses assistants, mais a été repoussé et battu par une bande d'émeutiers. Forcé lui a donc été de revenir à Trois-Rivières, et de rendre compte au shérif de ce qui venait de lui arriver. Durant ce temps, des gens masqués s'armaient de la torche de l'incendie, et réduisaient en cendre les bâtiments de M. Beliveau un des cotiseurs. La perte est estimée à £300. Outre cela, il paraît que chaque jour il se fait d'autres menaces d'incendies; en sorte que la paroisse de St. Grégoire est dans une vraie anarchie.

Aussitôt que les magistrats et le shérif de Trois-Rivières ont été informés de ces faits, ils ont fait mander de Soré une compagnie de soldats qui a dû arriver à Trois-Rivières dans la soirée de samedi. Nous espérons que les habitants de St. Grégoire comprendront qu'ils doivent se soumettre à la loi, et qu'ils livreront les coupables aux autorités. Il est aussi à souhaiter qu'ils livreront les coupables aux autorités. Il est aussi à souhaiter qu'il ne soit pas fait d'arrestations inutiles et qu'on se borne à mettre la main sur les chefs, qui sont d'autant plus coupables qu'ils usent de leur influence pour entraver la loi d'éducation et pousser leurs dupes à des actes méchants, pendant qu'eux se tiennent à l'écart.—*Minerve*.

CHUTE DE LA TOUR PRINCIPALE DE LA CATHÉDRALE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—A 11 heures 15 minutes environ ce matin, la principale tour du centre de l'église française est tombée, emportant avec elle une partie de toit du côté gauche et une immense quantité de briques de maçonnerie.

Le premier bruit fut épouvantable, et la chute de la maçonnerie et des briques dura une minute et demie environ et produisit une scène de consternation et de frayeur dans les différentes chambres de la Cour, qui était alors en session dans la bâtisse opposée. Il y eut une véritable panique. Les avocats, témoins, prisonniers, tous croyaient, que c'était la maison même de justice qui s'engloutissait. Lors de la chute de la tour, il y avait plusieurs ouvriers employés dedans et sur l'église; et on suppose qu'il y en a plusieurs sous les décombres. Un jeune homme de couleur, et un maçon ont eu la tête fracturée, un autre les jambes brisées. On s'emploie incessamment à fouiller dans les ruines pour les corps de ceux qui y sont peut-être ensevelis.—N. O. Pic; Janv. 20.

Sucre d'érable.

L'ÉRABLE est, dans ce pays, l'arbre de la plus grande valeur pour l'habitant de la campagne. La sève de cet arbre lui procure, au printemps, un sucre excellent, douceur devenue, pour ainsi dire, nécessaire à la vie. Dans le mois de Mars, le

cultivateur, accompagné d'un ou plusieurs associés, se rend à sa sucrerie, muni de raquettes, de seaux, de chaudières et autres choses nécessaires à la confection du sucre, avec des vivres pour un mois environ de séjour dans les bois. Par les beaux jours de ce mois et suivant, (lorsque le vent ne vient pas du nord-est,) la sève coule abondamment par de petites incisions faites au tronc de l'érable, avec une hache ou un ciseau, et dans lesquelles on a introduit de petites gouges ou couloires, qui conduisent l'eau dans les autres auges placées au pied de l'arbre. Cette eau, recueillie dans des seaux, est portée à la cabane, pour y être versée dans les chaudières, ou les chaudrons, et y bouillir jusqu'à ce qu'elle devienne un sirop épais, qui ensuite est vidé dans des moules de différentes grandeur pour y durcir.

Dans le Haut-Canada, on confectionne le sucre d'érable sous la forme de cassonade, non pas en suivant le procédé ordinaire de la cristallisation, mais en remuant constamment le sirop, jusqu'à ce que toute la partie liquide soit évaporée: alors le sucre reste en poudre.

Les érables continuent à couler pendant environ cinq à six semaines, donnant chacun d'un à deux gallons d'eau par jour, l'un portant l'autre. Quatre à cinq gallons d'eau d'érable font une livre de sucre; mais vers la fin de la saison, la sève en vient à ne pouvoir plus être convertie en un sucre parfait, et à avoir un goût particulier: c'est alors que l'on fait ce qu'on appelle du *sucre de sève*. Quand cela arrive, le temps de laisser la sucrerie est venu, et le cultivateur retourne à la maison avec le fruit de son travail. Outre le sucre, tant dur que mou, ou de sève, la dernière eau d'érable donne encore un sirop dont on se sert au lieu de mélasse.

On prétend qu'un peu de farine de blé d'Inde jetée dans l'eau d'érable contribue beaucoup à la clarifier, et que le sucre en devient beaucoup plus blanc. Comme la recette est fort simple, il serait peut-être à propos d'en faire l'expérience: on la donne comme suit;

"Ajoutez une chopine de farine de blé d'Inde à la quantité d'eau d'érable que vous venez de mettre dans la chaudière pour faire 40 ou 50 livres de sucre, et faites bouillir le tout ensemble."

Cette recette n'a été découverte qu'accidentellement, et a été longtemps tenue secrète, dit-on par celui qui l'a le premier mise en pratique, et qui par ce moyen a longtemps vendu son sucre plus cher que ne le pouvaient faire les autres producteurs de l'endroit.

La couleur du sucre d'érable, comme on le fabrique dans le Bas-Canada, varie du brun très clair au brun très foncé, pour ne pas dire au noir, suivant que le procédé a été meilleur ou plus mauvais, ou selon le degré de raffinement, et peut-être aussi en conséquence de la saison, plus ou moins favorable. Lorsque le sucre nouveau commence à être apporté au marché, ou même dans le temps de l'abondance, le clair, ou la cristallisation s'appergoit davantage, se vend toujours un ou deux sous de plus, la livre, que celui qui est noir, ou mal confectionné. Le sucre de sève se rompt difficilement, et adhère, d'une manière tenace, aux instruments dont on se sert pour le couper.

Les Sauvages, comme les Canadiens, font du sucre d'érable, mais en assez petite quantité, et aussitôt qu'il est fait les femmes l'apportent au marché, en petits pains ronds et plats, du poids de deux ou trois onces. Les enfants surtout sont fort friands de ces petits pains de sucre, qu'ils nomment des *palettes*.

GUERRE AUX RATS.—Depuis la nuit du 14 décembre, la grande chasse contre les rats a commencé dans toutes les voies souterraines de Paris. Ces rues, qui ont 150 lieues de longueur en tous sens, ont coûté, en soixante ans, à la ville de Paris, plus de cinquante et quelques millions.

Toutes les mesures ayant été parfaitement prises, la chasse a dépassé toutes les espérances, et plus de 250,000 rats ont été pris. On pense que ce chiffre atteindra 600,000. En faisant quatre battues par an, l'administration municipale espère avant trois ans, délivrer Paris de ces hôtes destructeurs.

Plusieurs moyens ont été employés par les diverses brigades d'égoutiers pour s'emparer de ces animaux. Celui qui a le mieux réussi est l'emploi d'un grand sac de cuir dans lequel les égoutiers avaient placé une livre de suif de mouton, dont les rats sont très friands. Le mécanisme ingénieux de ce sac en permettait l'entrée, mais non la sortie. Ces soucieuses d'un nouveau genre étaient placées aux angles des rues, et, par une battue habilement faite, on faisait arriver les rats au sac de cuir comme à un point de ralliement.

Les quartiers qui ont le plus fourni d'aliments à cette étrange battue sont les environs des halles; les rues qui avoisinent la Seine; les marchés, les abords de la petite rivière de Bièvre, la rue Pascal; dans le faubourg Saint-Marceau, ont donné aux chasseurs des résultats effrayants.

Sur les 250,000 rats qui ont été pris, on ne compte que 5 à 600 rats noirs dit d'Angleterre. Deux de ces animaux ont été mis à part comme objets de curiosité par les égoutiers, qui se proposent d'en faire hommage au Jardin-des-Plantes.

De l'extrémité de la queue du bout du museau les deux rats noirs d'Angleterre ont vingt pouces. Leurs yeux rouges comme ceux des souris blanches; leur poil est aussi noir et aussi luisant que la peluche d'un chapeau de soie. La férocité de ces animaux est telle, qu'un rat gris de Norvège, de la plus belle espèce, a été littéralement dévoré en dix minutes par les deux rats Anglais dont nous venons de parler.

C'est dans la Seine, à l'île des Ravageurs que tous ces animaux ont été étouffés et dépouillés. Ce travail n'a pas été sans danger.

On assure que deux fabricants de gants de Grenoble ont eu quelques difficultés avec le chef de brigade des égoutiers de Paris. Ces honorables industriels sont effrayés du nombre de peaux de rats qui vont être mises à leur disposition; ils pensaient que ce nombre ne s'élèverait qu'à 100,000; mais comme il y a un traité, il faudra qu'il s'exécute.

(Journal français.)

Bibliographie.

De la politique révolutionnaire et de son avenir,

PAR L'ABBÉ J. BONNETAT.

Depuis soixante ans, la société française s'efforce de construire un abri où elle puisse reposer sa tête; travail inutile: ce qu'elle a fondé la veille s'écroule le lendemain; les institutions sont à peine élevées qu'un souffle les renverse. Quelle est la cause de ces secousses incessantes, de ces révolutions dont on ne prévoit point

L'ORDRE SOCIAL.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—Byancy

APPEL

Aux abonnés de l'AMI DE LA RELIGION,

AINSI QU'AUX AUTRES

AMIS DE L'ORDRE.

Depuis un an, des hommes mus par le génie du mal ont entrepris dans notre Canada, une guerre impie et sacrilège contre la Religion, la Morale et les principes immuables sur lesquels repose la société. On les voit chaque jour faire de coupables efforts pour égarer l'esprit des classes laborieuses, pour exciter la haine des pauvres contre les riches, pour détruire tout vestige de religion et de morale et renverser l'ordre social. Pour parvenir à leur but criminel, ils subventionnent des journaux qui vomissent chaque jour dans leurs feuilles empoisonnées, le mensonge, la calomnie, l'injure contre tout ce qu'il y a de respectable et de vénérable. Ces journaux, ils les répandent partout, ils en inondent les villes et les campagnes.

« Ils parlent de liberté; et nous trouvons au fond de leurs doctrines un joug insupportable qui révolte et sévit les plus nobles instincts de l'humanité. Ils parlent d'égalité; mais ils ne vous disent pas que leurs systèmes insensés conduiraient à l'égalité devant la misère en faisant appel aux plus mauvaises passions, à l'envie, à la jalousie, à la haine de toute supériorité! Ils parlent de fraternité; et ils ne cessent de travailler à exciter les pauvres contre les riches, les ouvriers contre ceux qui les emploient, ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui possèdent quelque chose. »

En face de la propagande que ces hommes font avec une constance et une énergie diaboliques, les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, garderont-ils un lâche et coupable silence? Laisseront-ils le génie du mal faire de notre patrie une terre de désolation et de ruines?... Non; nous ne le croyons pas. Les hommes honnêtes ont vu dans l'élection qui vient de se terminer, une preuve évidente de l'esprit et des sentiments qui animent ceux qui ont essayé de répandre parmi les classes pauvres de notre population, des doctrines subversives de toute morale, de tout gouvernement, de toute société. A la vue des dangers qui les menacent, les amis de l'ordre ont dû comprendre qu'il fallait opposer la propagande du bien à celle du mal; un antidote puissant au poison; et employer pour y parvenir les moyens dont se servent les ennemis de la société.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée de fonder un journal hebdomadaire qui, par la modicité du prix d'abonnement, serait à la portée de toutes les fortunes. Ce journal religieux, politique et littéraire serait consacré à la défense des vrais intérêts du peuple, de la religion et de la société. Mais, on comprend qu'un tel journal fondé, non dans des vues de spéculation ou d'intérêt privé, nécessito la coopération de tous les gens de bien, exige l'aide de tous les amis des bons principes.

Nous suggérons donc comme moyen d'atteindre le but désirable que nous proposons, de former une association dans laquelle seront reçus tous ceux qui donneront une certaine somme limitée. Cette asso-

ciation sera composée d'actionnaires; et pour mettre toutes les classes de la société en état de pouvoir contribuer à l'œuvre projetée, chaque part sera de DIX CHELINS chaque, payable en quatre termes par année. La réunion de tous ces dons individuels formerait le capital nécessaire pour l'établissement et l'existence du journal. L'Association n'aura aucun frais de rédaction à payer, le journal devant être sous la direction de quelques jeunes Messieurs de cette ville comme collaborateurs et de M. JACQUES CRÉMAZIE, avocat, comme Rédacteur-en-Chief, qui tous, s'engageant à donner gratuitement, leurs soins et leur travail à ce journal dont le premier but est de disséminer parmi le peuple, les connaissances morales et utiles et à le prémunir contre les doctrines démoralisatrices et subversives de toute société. Le nombre des actions requises est de 600. Aussitôt ce nombre rempli, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour organiser l'association sur des bases solides et permanentes.

Quel est l'homme, quel est le Canadien-français qui passeraient encore quelque amour pour les institutions de son pays, refusera de contribuer à une œuvre aussi éminemment sainte, aussi éminemment patriotique?

Nous aussi, nous disons à nos compatriotes: « Venez à nous vous tous qui aimez sincèrement, d'un amour efficace, la RELIGION, la PROPRIÉTÉ, la FAMILLE, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu. Venez à nous, vous, Chefs de famille; vous, savants; vous, hommes de professions; vous, ouvriers, propriétaires qui comprenez vos devoirs. Venez à nous, vous, fonctionnaires publics, magistrats qui exécutez les lois; vous, maires, officiers municipaux, législateurs qui représentez les cités, les villages, les campagnes, les libertés, les besoins de la patrie. Venez à nous, Vicaires de Jésus-Christ, vous qui êtes les pères, les amis, les consolateurs de vos ouailles et qui donnez à tous la parole de Justice et de vérité. Venez à nous, vous tous qui voulez la prospérité et le bonheur de notre commune patrie. »

Ce journal paraîtra une fois par semaine et contiendra 16 pages, double colonne, de lecture, et donnera par année la matière de plus de 25 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement sera de DEUX PIASTRES par an, payable à la fin de chaque semestre pour les abonnés de la cité de Québec, et de SEPT CHELINS ET DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la semaine, et enfin, dans les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien.

Québec, 19 Février, 1850.

N. B.—Des listes pour recevoir les actions seront déposées à la Basse-Ville, chez MM. MÉTHOT, CHINIC & Cie.—Haute-Ville, chez MM. J. & O. CRÉMAZIE.—Faubourg St. Jean, chez M. JOS. ROBITAILLE, marchand de fer, et chez M. A. ANGER, épicer, près de l'Église.—Faubourg St. Roch, chez M. CHARLES DION, instituteur, rue du Pont, et chez M. EUGÈNE BLAIS, épicer, rue de la Couronne.—Faubourg St. Vallier, chez M. J. HAMEL, épicer.

le terme? La foule l'ignore, parce qu'elle ne voit que le présent; les esprits sérieux la recherchent; mais il n'arrive à cette découverte instructive qu'en étudiant les faits dans leurs rapports, en examinant avec soin leur enchaînement; c'est ainsi qu'ils parviennent à les rattacher à un principe commun et à répandre sur l'avenir la lumière qu'ils empruntent au passé. Telle est la marche suivie par M. Bonnetat, dans son livre sur la politique révolutionnaire. Un travail sérieux, des intentions droites, des convictions profondes, donnent à cet ouvrage un mérite véritable.

La source des maux qui nous affligent, c'est l'esprit révolutionnaire; ce qui constitue l'esprit révolutionnaire, c'est la convoitise. Ils sont peu nombreux, en effet, ces utopistes, qui, dans les erreurs, ne s'inspirent que du seul amour de l'humanité. Hors de cette classe restreinte se présentent les ambitieux, avides de bouleverser le monde pour acquérir un nom; les libertins, qui recherchent le désordre parce que le désordre réhabiliterait leur immoralité; les cupides, aspirant sans cesse à faire main basse sur ce qu'ils n'ont pas. Tous comptent à leur service les esprits faux et étroits dont ils ont faits des dupes, et cette tourbe aux instincts qu'enivre l'attente du carnage et de la destruction. Divisés par leurs intérêts, ces disciples de l'erreur se rallient cependant autour d'un même drapeau, et sur ce drapeau ils ont écrit comme devise: *Huine au christianisme*. Sans doute, ils font sonner bien haut le mot de religion; c'est le meilleur moyen de tromper les simples. Mais cette religion n'a d'autre morale que la révolte et le plaisir; quant à la morale de l'Évangile, ils feignent de l'adopter: où la pratiquent-ils?

Du reste, pour connaître les révolutionnaires, il suffit de les voir à l'œuvre depuis 1789 jusqu'à nos jours. Leurs actes nous diront à quels excès les poussent nécessairement leurs doctrines; et nous saurons ainsi ce qu'ils nous réservent dans l'avenir.

Les doctrines qui ont enfanté la révolution française se ramènent à deux choses distinctes: l'amour de l'indépendance civile et religieuse, qui, passant du Parlement dans le Tiers Etat, l'arma contre la royauté; et la soif de l'égalité, allumée par le sophisme, éteinte ensuite dans le sang. Ces deux nuances forment la ligne de démarcation entre 1789 et 1792. Toutes deux cependant mènent à ces désordres qu'à préparés un siècle de scandale et de fausse philosophie. Dès son premier acte, le Tiers-Etat entame la lutte terrible qui doit aboutir au culte de la Raison et à la mort de Louis XVI. La royauté, la noblesse, le clergé ne sont plus; où résidera l'autorité? Dans l'insurrection, proclamée le plus saint des devoirs, dans la populace, flattée en tous ses instincts par les misérables qui lui demandent le pouvoir. Dès lors, les massacres qui ont ensanglanté notre histoire ne nous étonnent. A la souveraineté des lois succède, sous le nom de souveraineté du peuple, la souveraineté absolue des séditions, le règne de la force brutale, qui mène droit à la terreur et de là au despotisme.

Bonaparte, loin d'être un contre-révolutionnaire, continue la révolution, qu'il revêt de sa gloire et de son génie. S'il rétablit la religion, c'est pour l'asservir, pour la forcer à consacrer sa domination. Comme la Convention et le Directoire, il substitue sa volonté à la sainte impartialité des lois. Sa position le condamne à conquérir et transformer l'Europe, et ce n'est point son ambition qui le pousse, mais la révolution qu'il représente.

Après avoir ainsi montré l'unité de la Révolution française dans ses phases successives, M. Bonnetat conclut que l'esprit révolutionnaire est impuissant à rien édifier, et il répète après Benjamin Constant: « Les révolutions me sont odieuses, parce que la liberté m'est chère. La première condition du progrès, c'est en effet que les réformes soient pacifiques et ne troublent point l'ordre. On peut vouloir remettre la lumière dans le monde, mais il ne faut pas commencer par y mettre le chaos, car personne ne sait quel jour ni comment la lumière y rentrera, quand une fois le chaos y a été mis. »

Cette vérité, proclamée par M. Guizot, l'opposition dynastique ou radicale de la Restauration ne l'a point comprise. Aussi a-t-elle calomnié tous les actes du pouvoir, quels qu'ils fussent, afin de rendre

odieux dans la personne de ses ministres le Roi, qu'elle ne pouvait attaquer directement. A peine les ordonnances légales mais impopulaires, de Juillet eurent-elles été rendues, qu'elle en fit un prétexte de révolte, et l'esprit révolutionnaire enregistra un nouveau triomphe. Cependant, une fois maîtres, les vainqueurs se divisèrent. Pour les plus avancés, l'élévation d'un nouveau monarque au trône n'était qu'une halte: pour le parti des ambitieux, le partage des emplois était suffisant. Une opposition nouvelle se forma; et la souveraineté absolue du peuple fut encore le levier dont elle se servit pour soulever les masses.

Quelle est la valeur de ce principe? Telle est la question que se pose M. Bonnetat avant de continuer à suivre jusqu'en 1848 la marche de l'esprit révolutionnaire. A cette question il répond en chrétien: Toute puissance venant de Dieu, il est la source de toutes les souverainetés, parce qu'il est l'Intelligence suprême; d'où il suit que les souverainetés faites à cette image doivent moins reposer sur le nombre que sur l'intelligence, et avoir pour limite la justice, supérieure à toute souveraineté humaine.

Il est évident qu'à ce titre la souveraineté du peuple est un principe de liberté et de garantie; elle est destinée à empêcher un individu de s'emparer de l'autorité qui appartient à l'association entière, mais elle ne décide rien sur la nature et les limites de cette autorité. Telle n'est point la doctrine des révolutionnaires. Le peuple, selon eux, n'a pas besoin de raison pour valider ses actes; si injustes que soient ses ordres, il faut obéir. Les crimes de la Terreur ont aussi une sanction, et l'histoire des nations n'est plus qu'une succession d'émeutes et de forfaits.

La conduite des réformistes dans leurs discours et leurs banquets est une confirmation solennelle de la vérité des doctrines exposées jusqu'ici; l'Opposition voulait arriver au pouvoir, elle a cherché un appui dans la foule, qu'elle agitait dans son intérêt personnel. La corruption, dont elle faisait un crime au Gouvernement, était la conséquence des principes qu'elle professait elle-même. Au lieu de moraliser les hommes en les rappelant à leurs devoirs, en leur rendant cette conscience droite que l'impunité leur a ravie, elle ne cherchait de remède au mal que dans la réforme parlementaire et dans l'abaissement du cens électoral, en attendant qu'elle fit appel aux hommes de la rue. La France est devenue sa conquête: la dilapidation du Trésor, la pression exercée sur les lecteurs, l'accroissement des impôts, la mise en état du siège, voilà les dons que les hommes de Février nous ont prodigués, voilà ce que la politique révolutionnaire, si nous n'y prenons garde, nous prodiguera dans l'avenir. Loin de pouvoir sauver la société, elle est la négation même du salut social, car elle ne repose que sur une volonté capricieuse, corrompue, ennemie de toute Constitution. Les formes politiques sur lesquelles elle fonde son espoir sont indifférentes. Qu'importe en effet à quelles mains est confiée l'autorité, si elle ne s'appuie que sur un principe destructeur qui emportera bientôt la dernière digue, la propriété?

A la vue de pareils dangers, l'esprit s'effraie et se décourage. « Si l'on ne veut pas que notre société, tombée dans toutes les agitations des peuples abâtardis, dans la corruption et les déchirements du Bas-Empire, soit dévorée par la guerre sociale et que la civilisation périsse, il faut laisser le champ ouvert, stérile des Constitutions, et restaurer les mœurs, c'est à dire régénérer les peuples en les arrachant à cet ignoble matérialisme ou les ont plongés de prétendus philosophes, la honte et l'opprobre de la philosophie. Les mœurs et la religion, qui les forment et les élèvent, sont la source unique de la vraie liberté, du progrès et du salut social. »

Cette conclusion du livre de M. Bonnetat et le rapide examen que nous en avons fait le recommanderont aux hommes sérieux.

Il est écrit avec une franchise quelque fois pleine de verve, quelquefois aussi un peu trop prompte et dure, et pour faire ample la part de la critique, un peu trop abondante. L'immense erreur où le monde est plongé depuis un siècle exige une grande indulgence envers tous ceux qui ne se montrent pas absolument sourds à la voix des événements. Il a été si facile de se tromper. Quant à la concision, elle est indispensable aujourd'hui plus que jamais à celui qui veut être lu.

Une Chance pour le Commerce!

A VENDRE

UNE MAISON, à 2 étages, Rue et Faub. St. Vallier, APPARTENANT AUX HÉRITIERS DRAPEAU.

Voisin de la propriété de feu le FRÈRE LOUIS. Cette maison est située, par conséquent, dans le quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'ÉPICERIE ou des GRAINS, via la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties incontestables seront données aux acquéreurs.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU. Québec, 1er. février 1850.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Les Soussignés offrent en Vente.

Charbon à Grille et pour la vapeur de Wall'send.

—AUSSI—

Charbon de Smith double criblé S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, 8 fév. 1850.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

EN VENTE.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC.

POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR H. NELSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes du Diocèse de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclésiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NELSON. En conséquence les marchands qui désirent se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale:

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Crémazie; J. T. Brousseau T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

Québec, 23 novembre, 1849. STANISLAS DRAPEAU,

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille, QUÉBEC DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC